

La commission travaux s'est réunie en date du 7 mai 2014. Lors de cette réunion un point général des actions en cours et à venir a été abordé. Les principales actions retenues pour 2014 ont été les suivantes :

- réalisation de la deuxième tranche des travaux de restauration de l'église, actuellement le lancement de la consultation des entreprises a été engagé et le démarrage des travaux est prévu pour novembre 2014
- mise en conformité électrique suite aux derniers contrôles dans les secteurs suivants :
 - groupe scolaire
 - restaurant scolaire
 - centre de loisirs
 - salle polyvalente

La commission finance a donné le feu vert pour engager cette action, ce qui nous permettra en 2014 de régulariser l'ensemble des écarts signalés.

Avant la fin de l'année une consultation des entreprises sera lancée concernant la politique d'accessibilité de nos bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Les bâtiments concernés par cette consultation sont :

- le restaurant scolaire
- la salle polyvalente
- la maison des aînés

L'objectif de fin de travaux pour ces bâtiments est fin juin 2015.

La prochaine étape de mise en conformité de nos bâtiments concernant la politique d'accessibilité sera l'école et la mairie.

Pour des raisons budgétaires nous avons décalé plusieurs actions telles que :

- une nouvelle étape d'identification des routes
- le changement de l'armoire électrique rue sauvage
- la mise en place de plots passage piétons secteur école
- l'achat de bandes



L'aménagement des trottoirs de l'école à la rue Gillon repose sur une nouvelle demande de subvention. Dès l'obtention de celle-ci, les travaux pourront commencer.

Une étude générale de mise en accessibilité avec un plan de circulation concernant la voirie sera engagée avant la fin de l'année. Celle-ci portera sur une durée de trois mois.

Les travaux de la route de Marchais comprenant un renforcement des bas cotés et une remise en état de la route sont enfin terminés.

Depuis de nombreuses années nous demandons aux automobilistes de respecter le stationnement. Nous n'avons jamais enregistré d'amélioration. En conséquence, conformément aux engagements de notre campagne électorale nous allons demander l'intervention de la gendarmerie afin de verbaliser le stationnement gênant mettant la sécurité des piétons en cause.

La protection de l'environnement nous concerne tous. Des dépôts de débris sont retrouvés régulièrement sur notre commune. Nous demandons à chacun d'informer la mairie s'il est témoin de dépôt sauvage.